

Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 2-3 mai 2024

**CONTRIBUTION DE L'OCDE AUX POLITIQUES VISANT À TIRER LE
MEILLEUR PARTI DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**

JT03542068

1. La transformation numérique – soit la combinaison du développement du numérique¹ et de ses conséquences économiques et sociales – continue d’imprimer profondément sa marque sur nos économies et nos sociétés de même que sur le bien-être des individus, amenant avec elle des opportunités immenses et des défis de taille. Dans sa phase actuelle, elle est portée par la confluence des technologies, dont l’intelligence artificielle (IA), la 5G, l’internet des objets (IdO), l’infonuagique, l’analytique des données, la réalité virtuelle et d’autres technologies immersives. L’année 2023 a marqué un tournant, avec la présentation des outils d’IA générative au grand public et l’adoption rapide de ces outils dans maints secteurs d’activité et domaines d’intervention des pouvoirs publics, et montré ainsi combien les technologies numériques et autres technologies émergentes contribuent à la découverte de solutions nouvelles à certaines questions urgentes allant des soins à l’éducation en passant par la fourniture de services publics efficaces, le changement climatique et la dégradation de l’environnement.

2. Les opportunités et défis que la transformation numérique nous présente revêtent un caractère multidimensionnel et s’accompagnent d’une évolution de la nature et de la structure des organisations et des marchés, des emplois et de l’équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de la manière d’apprendre et d’acquérir des connaissances et des compétences, et rendent nécessaire l’adoption de mesures pour protéger la vie privée, la sécurité et la sûreté, la concurrence et les consommateurs, la santé mentale et le bien-être, de même que l’intégrité de l’information ainsi que pour prévenir la polarisation sociale et corriger les problèmes d’équité et d’inclusion associés à diverses fractures numériques persistantes. Devant les progrès rapides de l’IA générative, un consensus de plus en plus large se forme autour de la nécessité de définir des politiques et des cadres robustes, éthiques et inclusifs pour guider le développement et le déploiement de l’IA et des autres technologies émergentes.

3. Ainsi que les Ministres le soulignaient en 2022 lors de la Réunion du Comité de la politique de l’économie numérique², il est temps que les pays prennent des mesures pour mettre la transformation numérique au service d’un avenir numérique de confiance, durable et inclusif. Les Conclusions politiques de la Réunion du Conseil de l’OCDE au niveau des Ministres de 2023³ sont venues souligner le rôle précieux de chef de file que l’OCDE joue, avec constance, par les analyses d’experts et les orientations pratiques qu’elle fournit au sujet de l’économie numérique. Le présent document vise à déterminer comment l’Organisation pourra, avec le concours des décideurs du monde entier :

- continuer de jouer ce rôle de chef de file et rester aux avant-postes de la politique du numérique dans ses principaux domaines d’intervention et de compétence ;
- renforcer et élargir son pouvoir d’impulsion en faveur de la formulation de politiques mondiales régissant l’IA et les autres technologies émergentes ;
- mettre à profit son vaste champ de compétences pour formuler des avis complets, adaptés à l’ère du numérique, portant sur différents domaines d’intervention des pouvoirs publics et secteurs d’activité ;
- compte tenu de la portée internationale du monde numérique interconnecté, se positionner et exercer son expertise de manière à avoir un maximum d’influence sur le dialogue stratégique international.

¹ La numérisation est la démarche qui consiste à convertir des données et procédés analogiques en un format lisible et manipulable par l’ordinateur. Le développement du numérique désigne l’utilisation des technologies numériques (matériel et logiciels) et des données, ainsi que l’interconnexion qui se traduit par l’apparition de nouvelles activités ou la modification d’activités existantes. La transformation numérique désigne quant à elle les conséquences économiques et sociales de la numérisation et du développement du numérique (OCDE (2019), *Vers le numérique : forger des politiques au service de vies meilleures*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7cba1873-fr>).

² Devenu depuis le Comité de la politique du numérique.

³ Conclusions politiques de la RCM 2023 (<https://www.oecd.org/mcm/documents/RCM-2023-Conclusions-politiques.pdf>).

4. En conséquence, le présent document expose les travaux en perspective à l'OCDE au sujet de la politique du numérique, dont certains portent sur des thématiques fondamentales et d'autres sont au carrefour d'autres domaines d'action des pouvoirs publics ; un énoncé des priorités stratégiques à suivre et des dispositions à prendre en conséquence ; une énumération des mécanismes, existants ou en projet, censés venir à l'appui d'une approche de la politique du numérique mobilisant toute l'Organisation, tirer parti des relations de collaboration déjà en place et accroître l'influence mondiale de l'OCDE dans ce domaine.

Saisir l'occasion offerte par la transformation numérique

5. L'OCDE est de longue date un chef de file dans les domaines de l'analyse des politiques du numérique, de la collecte de données probantes et de la normalisation, entre la prévision des menaces pour la vie privée présentées par l'émergence de l'informatique, dans ses Lignes directrices de 1980 sur la protection de la vie privée⁴ [OECD/LEGAL/0188] et la définition de la première norme intergouvernementale sur l'IA, en 2019 (Recommandation sur l'IA [OECD/LEGAL/0449]), puis l'amélioration de la confiance à l'égard de l'utilisation des données et de leurs flux transfrontières, avec la Recommandation de 2016 sur la gouvernance des données de santé [OECD/LEGAL/0433] et la Déclaration de 2022 sur l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel détenues par des entités du secteur privé [OECD/LEGAL/0487]. Elle a jeté des bases factuelles et analytiques reconnues à l'échelle internationale pour aider les pays à opérer leur transformation numérique tout en faisant face aux risques, enjeux et bouleversements qui lui sont associés. Dans ce domaine en mutation rapide, l'OCDE doit continuer d'évoluer et redoubler d'efforts pour maintenir et conforter sa position de chef de file mondial en matière de politiques du numérique.

6. Trois facteurs continuent d'avoir une incidence marquée sur le cours de la transformation numérique et déterminent la contribution apportée par l'OCDE :

- **Un développement technologique au rythme soutenu** : comme le montrent le déploiement et l'adoption rapides de l'IA générative, le progrès des technologies numériques gagne généralement de vitesse l'élaboration des politiques. D'où les appels à définir de nouveaux modèles, plus prospectifs et efficaces, de suivi, d'évaluation et de gouvernance des technologies, qui doivent permettre d'encourager l'innovation numérique et d'intervenir en temps utile pour obtenir des résultats optimaux pour la société – par exemple dans la lutte contre le changement climatique et la recherche de traitements médicaux. Il importe également de maîtriser correctement les enjeux et les risques connexes, et notamment d'éviter que les inégalités se creusent davantage. Il s'agit aussi de remodeler les institutions et de créer de nouveaux modèles participatifs favorisant l'engagement social.
- **Des politiques du numérique à caractère transversal** : la politique du numérique revêt un caractère à la fois vertical – en ce qu'elle touche aux activités menées au sein du secteur des technologies de l'information et des communications⁵ – et horizontal – en ce sens que tous les secteurs de l'économie continuent de connaître une transformation numérique. Les pays cherchant à s'affranchir des cloisonnements traditionnels qui caractérisent l'action publique, on voit s'affirmer une tendance à créer des ministères chargés du numérique et/ou des unités spécialisées rattachées au Cabinet du Premier ministre ou du Président, et à mettre au point des stratégies

⁴ Recommandation du Conseil concernant les Lignes directrices régissant la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données de caractère personnel (les « Lignes directrices sur la protection de la vie privée »).

⁵ L'OCDE définit le secteur des TIC comme une combinaison d'activités manufacturières et de service qui permettent le recueil, la transmission et l'affichage des données et des informations par des moyens électroniques. Measuring the Information Economy 2002 (www.oecd.org/sti/measuring-infoeconomy).

numériques nationales à caractère transversal. Veiller à la solidité des institutions nationales et des mécanismes de coordination, engager un dialogue constructif avec les parties prenantes, et entretenir un minimum de coopération à l'échelle internationale (voir plus loin) autour de ces normes seront autant d'éléments déterminants pour leur bonne mise en œuvre.

- **Une transformation numérique de nature mondiale :** la technologie, les données, les entreprises et les individus évoluant dans un environnement qui transcende les frontières, l'efficacité des politiques de l'ère du numérique passe nécessairement par la coopération internationale. Une collaboration étroite entre les pays de l'OCDE, et au-delà, continuera de contribuer de manière déterminante à éviter une plus grande fragmentation des politiques, qui serait préjudiciable à l'évolution de la transformation numérique ainsi qu'aux entreprises, à l'économie et à la société de manière plus générale. L'adoption des technologies numériques par les économies mondiales sur fond de reconfiguration géopolitique donne un caractère d'urgence accru à des questions telles que la cybersécurité, la résilience économique et le renforcement de l'intégrité de l'information et des processus démocratiques. Les Membres de l'OCDE peuvent façonner ensemble des politiques du numérique qui portent haut les valeurs démocratiques et les valeurs centrées sur l'humain et soutiennent l'état de droit, à la lumière des différentes politiques et approches de la gouvernance adoptées de par le monde. Dans cette entreprise, le dialogue avec les non-Membres, guidé par des intérêts partagés et des avantages mutuels, deviendra encore plus essentiel pour faire progresser une approche de la transformation numérique centrée sur l'homme et fondée sur les droits, et pour tirer parti des avantages pour tous.

7. Ces caractéristiques propres à la transformation numérique exigent une action coordonnée et cohérente à l'échelle internationale, qui reflète et incarne un ensemble de valeurs essentielles ancrées dans la protection des droits humains, la défense des valeurs démocratiques et la promotion des marchés ouverts. La définition de politiques de transformation numérique est relativement plus aboutie chez les Membres de l'OCDE, cependant la majeure partie du PIB, de la population et des échanges commerciaux mondiaux se situent en dehors de la zone. De ce fait, si elle est en bonne place pour être à l'initiative et exercer une influence dans le domaine de la formulation des politiques du numérique, l'OCDE ne saurait conserver sa prépondérance et son efficacité sans se doter d'une vision nouvelle, repenser sa mission et bénéficier d'un effort collectif renouvelé de la part de ses Membres, doublé d'un engagement considérable auprès des autres pays.

Atouts uniques de l'OCDE concernant la formulation de politiques à l'appui de la transformation numérique

8. Comme nous l'avons dit plus haut, l'OCDE joue depuis plus de quarante ans un rôle de chef de file mondial dans le domaine des politiques du numérique. La transformation numérique évoluant et gagnant pratiquement tous les domaines d'action des pouvoirs publics, le Comité de la politique du numérique (CPN) a fixé le cap des activités de l'OCDE sur l'économie numérique, notamment dans le cadre des Réunions ministérielles qu'il a tenues (en 1998, 2008, 2016 et 2022) à des moments charnières et collaboré avec nombre d'autres comités – du Comité des échanges et de la concurrence au Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales, en passant par le Comité de la santé et le Comité de la gouvernance publique – afin de prendre à bras le corps les possibilités immenses et les défis de taille dont cette transformation s'accompagne dans un vaste ensemble de domaines.

9. Les atouts uniques de l'OCDE tiennent à ses principales caractéristiques.

- La **pluridisciplinarité** de l'Organisation, qui couvre les politiques aussi bien macroéconomiques que structurelles, dans presque tous les domaines de l'activité économique, est sans égale. La transformation numérique étant devenue une question économique et sociétale fondamentale, avec des incidences sur la quasi-totalité des domaines de l'action publique, le rayonnement de l'OCDE

revêt une importance cruciale – tout comme sa capacité à relier et faire concorder les secteurs de l'action publique et identifier leurs différences, grâce à l'élaboration de cadres tournés vers l'action. Les quatre phases du projet horizontal « Vers le numérique » (qui s'étend de 2017 à 2024) ont mobilisé de nombreux organes de l'OCDE et mis à profit cette compétence pour aborder des aspects essentiels de la transformation numérique. Elles ont été l'occasion d'intégrer les travaux sur les politiques du numérique à l'échelle de l'Organisation, réunis dans la Boîte à outils sur la transformation numérique, plateforme unique donnant accès aux analyses des politiques et indicateurs de l'OCDE. De nouveaux groupes opérationnels ont été ou sont créés, avec pour mission d'étudier l'impact de la transformation numérique dans des secteurs particuliers de l'économie et d'éclairer les travaux des comités (le Groupe informel d'experts du Comité des marchés financiers sur la finance et la transformation numérique, et le nouveau Groupe de travail du CPN sur la gouvernance de l'intelligence artificielle en sont des exemples).

- Les **analyses empiriques des politiques, fondées sur des données probantes**, que l'OCDE produit peuvent aider à désamorcer des questions politiquement épineuses et mettre au jour de nouvelles problématiques. L'OCDE a rédigé des définitions statistiques des notions de commerce électronique, de haut débit, d'échanges numériques et d'intensité numérique, et amélioré la mesure des activités numériques dans le système de comptabilité nationale. Ses enquêtes statistiques types, par exemple, ont contribué à renforcer la comparabilité internationale des indicateurs afférents à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) par les entreprises et les ménages. En parallèle, une attention grandissante a été portée à l'accessibilité des données pour le grand public et à leur utilité pour les responsables de la formulation des politiques, à travers la création de tableaux de bord interactifs, comme la Boîte à outils sur la transformation numérique, le Portail sur le haut débit et l'Observatoire OCDE des politiques relatives à l'IA, qui permettent des comparaisons entre les pays et offrent des données en temps réel. Au sujet de l'emploi et des compétences, l'OCDE a entrepris une nouvelle collecte de données qui a permis d'amener des éléments probants dans un débat qui reposait jusque-là davantage sur des anecdotes que sur des faits.
- L'Organisation a acquis une riche expérience de la **participation d'un large éventail de parties prenantes** – dont des représentants d'entreprises, de syndicats, de la société civile et de la communauté technique – destinée à faciliter le partage des connaissances et favoriser la convergence des vues par le biais de forums inclusifs et de l'apprentissage mutuel. L'OCDE, par l'intermédiaire du CPN, a ainsi été l'une des premières organisations internationales (en 2008) à engager officiellement le dialogue sur ces questions avec des parties prenantes au-delà du monde des entreprises (Business at OECD) et des syndicats (la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE – TUAC), en s'adressant à la société civile (dans le cadre du Comité consultatif de la société civile sur la société de l'information auprès de l'OCDE – CSISAC) et à la communauté technique de l'internet (dans le cadre du Comité consultatif technique sur l'internet – ITAC). De nouveaux mécanismes d'engagement multipartite, comme le Réseau d'experts de l'IA à l'OCDE (ONE AI) et le Forum mondial sur la technologie (FMTech), mettent à profit le pouvoir rassembleur de l'OCDE pour réunir une expertise inclusive et diversifiée et favoriser l'échange de vues afin d'éclairer l'analyse des politiques.
- L'OCDE joue un rôle crucial en tant qu'**instance internationale d'établissement de normes et est présente dans de nombreux forums mondiaux**, orientant la politique et les échanges multilatéraux à travers des instruments juridiques – comme la Recommandation sur l'IA, à laquelle 46 pays sont Adhérents, et qui a servi de base aux Principes du G20 sur l'IA – et d'autres référentiels innovants et favorisant une mise en œuvre cohérente grâce à l'élaboration de rapports et à des examens par les pairs. Ses travaux sur la transformation numérique ont nourri de nombreux débats à haut niveau aussi bien sous son égide (RCM et Groupe de stratégie globale – GSG) que dans d'autres forums (G7, G20, APEC, ASEAN, Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (GPAI – dont elle héberge le secrétariat), Alliance du Pacifique, OMC, OMS), débats qui lui offrent

l'occasion d'étendre son rayonnement au-delà du cercle de ses Membres⁶. Ils ont également de nombreuses incidences directes sur l'élaboration des politiques, par exemple en donnant une définition commune du terme « système d'IA » destinée aux textes législatifs nationaux et régionaux, en jetant les bases de nouvelles lois sur la protection de la vie privée dans les pays de l'OCDE ou en nourrissant des réformes des réglementations dans le domaine des communications (comme ce fut le cas notamment au Mexique, en Colombie et au Brésil) ou encore en fournissant un cadre pour l'élaboration des stratégies nationales – ainsi du Cadre d'action intégré sur la transformation numérique, utilisé par l'Australie, le Canada et le Brésil.

Une vision d'avenir : priorités stratégiques du programme d'action de l'OCDE dans le domaine du numérique

10. Comme le montre l'exemple de l'IA générative, la transformation numérique touche les économies, les sociétés et les individus, et les thématiques connexes transcendent et traversent tous les domaines d'intervention des pouvoirs publics, exigeant dès lors l'adoption d'une démarche à l'échelle de l'ensemble de l'administration et un effort de coordination pour recueillir les bienfaits de cette transformation numérique tout en minimisant les risques. L'expertise de la politique du numérique et la capacité à associer données probantes et conseils stratégiques dans les différents domaines d'action des pouvoirs publics sont l'atout propre de l'OCDE. Notons en particulier que plusieurs thématiques *essentiels* touchant à la politique du numérique qui sous-tendent la transformation numérique sont confiées à un organe spécifique de l'OCDE, exigent de faire appel à des spécialistes disposant d'une expertise pointue et revêtent un caractère politiquement sensible. Dans la mesure où ils sous-tendent la transformation numérique et les considérations stratégiques connexes et sont interdépendants (les données et l'infrastructure et les intrants nécessaires à l'IA, p. ex.), ils imposent une coordination plus étroite et sont indispensables à la concrétisation des bienfaits promis par la transformation numérique et l'atténuation des risques que celle-ci présente dans l'ensemble des domaines d'intervention des pouvoirs publics.

11. Compte tenu des atouts et de l'expertise sans pareils que l'OCDE possède, et dans le droit fil de l'appel à l'action lancé dans la Déclaration des îles Canaries sur un avenir numérique de confiance, durable et inclusif [OECD/LEGAL/0488] (Déclaration des îles Canaries), nous verrons dans la section qui suit quelles mesures concrètes peuvent être envisagées, à court et moyen termes, tant au regard des priorités *essentiels* qu'en ce qui concerne les travaux d'ordre plus général menés à l'appui de la transformation numérique, l'objectif étant de servir les priorités stratégiques de l'OCDE. Ces mesures concrètes cadreraient avec le programme de travail de l'Organisation et feraient fond sur les travaux des comités pertinents et de leurs organes subsidiaires, néanmoins quelques-unes des activités proposées, plus ambitieuses, nécessiteraient des ressources additionnelles :

⁶ Au niveau du G20, citons par exemple la Recommandation de 2019 sur l'IA [OECD/LEGAL/0449] (les « Principes de l'OCDE sur l'IA »), qui a jeté les bases des Principes du G20 relatifs à l'IA ; et, en 2021, la Recommandation sur les enfants dans l'environnement numérique [OECD/LEGAL/0389], qui sous-tend les Principes de haut niveau du G20 pour la protection des enfants et leur autonomisation dans l'environnement numérique ; ou encore la Recommandation sur la connectivité à haut débit [OECD/LEGAL/0322], qui a nourri les Principes directeurs du G20 pour le financement et le renforcement de la connectivité haut débit de qualité pour un monde numérique, et la Recommandation de 2014 sur les stratégies numériques gouvernementales [OECD/LEGAL/0406], qui a inspiré les Principes de gouvernement numérique du G20, en 2019. Les Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur (révisés en 2015) intègrent un nouveau chapitre sur le commerce électronique, dans lequel il est fait explicitement référence à la Recommandation de l'OCDE sur la protection du consommateur dans le contexte du commerce électronique [OECD/LEGAL/0422] en tant que norme fondamentale pour la coopération mondiale. En outre, l'OCDE a joué un rôle central dans l'adaptation de l'architecture fiscale internationale aux défis fiscaux soulevés par la transformation numérique de l'économie, qui a été couronnée par l'adoption de la Solution à deux piliers, un dispositif historique auquel 140 pays et territoires ont souscrit.

- **Connectivité et infrastructure :** la transformation numérique repose sur une infrastructure, physique et numérique, et notamment sur une connectivité ubiquitaire et de qualité, et le suivi des tendances en ce domaine est essentiel à l'action des pouvoirs publics en matière d'infrastructure et de connectivité. L'infrastructure moderne de communication et de calcul, financièrement abordable et inclusive sur les plans géographique et social, gagne en importance du fait de son rôle central dans l'économie et la société. En parallèle, le problème des « fractures numériques » gagne lui aussi en importance et revêt un caractère multidimensionnel. Des politiques du numérique visant à corriger ce problème doivent être adoptées pour encourager la concurrence, l'innovation et l'inclusion dans le secteur des communications. Les semiconducteurs, composants essentiels de tout appareil numérique, sont aussi complexes à produire qu'ils sont indispensables à la chaîne d'approvisionnement numérique. La création de chaînes de valeur résilientes va être impérative pour prévenir les pénuries qui menacent l'activité économique, la productivité et l'innovation. L'OCDE jouera un rôle de chef de file :
 - en identifiant et analysant l'évolution de l'écosystème de la connectivité et des structures des marchés, de manière à appuyer l'élaboration de politiques et réglementations pérennes en matière de connectivité, qui favorisent un accès ubiquitaire et universel à des infrastructures et des services de communication à haute capacité, de qualité, abordables, sécurisés et résilients ;
 - en étudiant les chaînes de valeur des technologies numériques, y compris pour ce qui est de la conception et la fabrication des semiconducteurs, dans le but de les rendre plus durables, diverses, sûres et résilientes et d'éviter les pénuries et perturbations qui entraveraient la transformation numérique et mettraient à mal le fonctionnement et la sécurité des économies et des sociétés.
- **Données et flux de données :** les données sont un moteur essentiel de création de valeur économique et sociale en ce qu'elles soutiennent la recherche scientifique, alimentent l'IA, confèrent un avantage concurrentiel et permettent aux structures publiques et privées de prendre des décisions éclairées. Les données peuvent faire l'objet d'une utilisation impropre et abusive à même de porter préjudice aux individus et aux organisations, notamment dans le cas de violations de la vie privée et des droits de propriété intellectuelle. En parallèle, de telles craintes peuvent être la cause d'une sous-exploitation de cette précieuse ressource. Les flux transfrontières de données, en particulier, forment un élément essentiel de la transformation numérique et de l'économie mondiale puisqu'ils sous-tendent les échanges mondiaux, l'activité des entreprises et les communications. Les Membres de l'OCDE, et d'autres pays avec eux partagent une même préoccupation devant la fragmentation du cadre politique et réglementaire et les restrictions mises à la circulation des données par certains pays de même sensibilité, qui font entrave au développement des technologies, freinent la croissance économique et nuisent à l'innovation. L'OCDE jouera un rôle de chef de file :
 - en soutenant la libre circulation des données dans des conditions de confiance et, pour ce faire, en faisant émerger une compréhension commune des points communs, des complémentarités et des éléments de convergence entre les approches réglementaires et les instruments existants qui favorisent la circulation des données dans des conditions de confiance, à l'instar des clauses contractuelles types et d'autres instruments de transfert, afin de veiller à l'interopérabilité future ;
 - en promouvant la collaboration internationale, notamment dans le cadre de la communauté d'experts sur la libre circulation des données dans des conditions de confiance en place à l'OCDE, afin de mettre à profit des approches communes et d'appliquer des solutions concrètes pour garantir la matérialisation des bienfaits sociaux et économiques de la libre circulation des données ;
 - en appuyant l'élaboration de cadres de gouvernance des données complets et efficaces, qui facilitent l'accès aux données et leur partage et permettent leur utilisation sans risque, aussi

bien de manière large qu'à l'échelle de secteurs donnés (santé, environnement, éducation, administration, p. ex.) et qui soient cohérents et complémentaires, de manière à favoriser le progrès économique et la réalisation des objectifs sociétaux;

- en favorisant la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, notamment grâce au Groupe d'experts de l'OCDE sur l'IA, les données et la vie privée, par l'évaluation de l'impact des évolutions technologiques et socioéconomiques connexes et la promotion de la coopération réglementaire internationale, ainsi que celle de la confiance, de l'innovation et de la concurrence dans le respect de pratiques raisonnables et responsables de gestion des données.
- **L'IA et les technologies numériques émergentes :** l'IA est une technologie puissante se prêtant à de nombreux usages, qui a déjà commencé à transformer les économies, les sociétés et la vie des individus. Depuis 2022, ses bienfaits et ses risques potentiels ont été sensiblement accrus par la mise à disposition du grand public des outils d'IA générative, qui a eu d'énormes retombées sur la productivité, l'emploi et l'éducation et soulevé d'importants problèmes touchant à l'intégrité de l'information et aux droits de propriété intellectuelle, entre autres. Les technologies émergentes (informatique quantique, informatique en périphérie, systèmes autonomes et technologies immersives, p. ex.) pourraient elles aussi avoir de profondes répercussions sur la productivité, les percées médicales et scientifiques, les communications et l'environnement. La concrétisation de ces progrès et l'atténuation concomitante des risques que les technologies numériques sont susceptibles de présenter tandis qu'elles continuent de se développer à un rythme soutenu, par exemple à l'égard de la vie privée, de l'autonomie, de l'égalité et de l'inclusion, de la santé et de la sûreté, exigera l'adoption de mesures prospectives, fondées sur des valeurs et orientées vers les droits. L'OCDE jouera un rôle de chef de file :
 - en perfectionnant et en enrichissant les ressources quantitatives et qualitatives qui lui servent à éclairer la formulation de politiques de l'IA, et notamment en apportant de nouvelles améliorations à l'[Observatoire OCDE des politiques relatives à l'IA](#), au [Dispositif de surveillance des incidents liés à l'IA](#), au [Catalogue d'outils et d'indicateurs à l'appui d'une IA digne de confiance](#) et à la base de données des politiques nationales en matière d'IA ;
 - en isolant et en analysant les nouvelles tendances de la technologie, par l'entremise notamment du FMTEch, leurs conséquences pour la société et l'économie et leurs implications pour l'action des pouvoirs publics ;
 - en fournissant aux pays de nouvelles orientations pour les aider à tirer parti de l'IA en tant que technologie générique dans différents secteurs d'activité et domaines d'intervention des pouvoirs publics, comme le secteur public, les politiques du marché du travail, les politiques sociales et les politiques de la santé, l'éducation, la finance, les PME et l'entrepreneuriat, le développement régional et urbain, l'administration fiscale, la coopération pour le développement et le renforcement des capacités statistiques ;
 - en soutenant la définition de cadres orientés vers l'avenir, cohérents et pratiques pour régir l'IA et ses risques de manière efficace ;
 - en fournissant des données concrètes, des analyses prospectives, des outils et des rapports d'incident pour servir à la planification et à la mise en œuvre de politiques propres à assurer une IA digne de confiance ;
 - en réunissant des données factuelles de nature à favoriser l'utilisation efficace de l'IA dans le secteur public ;
 - en continuant d'organiser des discussions visant à faire avancer la mise en œuvre d'une IA digne de confiance sur la base des Principes sur l'IA, l'objectif étant de nouer un dialogue inclusif avec un vaste éventail de pays et de parties prenantes.

- **Sûreté et sécurité** : de nouveaux pans de l'économie et notre infrastructure publique critique s'en remettant aux technologies numériques, les enjeux de la sécurité numérique n'en sont que plus importants, avec à la clé de lourdes répercussions économiques et sociales. Or, jusqu'à présent, le rythme effréné de la transformation numérique ne s'est pas accompagné d'une augmentation proportionnée du niveau de sécurité des appareils et des services. En parallèle, l'environnement en ligne expose un nombre croissant d'individus à divers contenus et diverses activités illicites et préjudiciables, de la fraude en ligne à la sextorsion, qui mettent en péril leur sûreté et empêchent leur participation à l'économie et à la société. Des garde-fous doivent être mis en place pour limiter l'exposition aux risques pour la sécurité et la sûreté résultant de l'exposition aux technologies numériques, et protéger les individus de ce genre de contenu et de comportement, une attention particulière étant portée aux groupes vulnérables, comme les enfants. Ces mesures sont primordiales pour la création d'un environnement numérique sûr et inclusif dans lequel chacun puisse s'investir pleinement et jouir de ses droits fondamentaux. L'OCDE jouera un rôle de chef de file :
 - en recensant les nouvelles approches visant à améliorer la sécurité en ligne et enrichir la base factuelle pour étayer la formulation de recommandations d'action connexes et l'adoption d'approches réglementaires cohérentes et complémentaires qui respectent les droits humains et les libertés, dont la liberté d'expression ;
 - en continuant de formuler des recommandations en vue de renforcer la sécurité numérique, en mettant en particulier l'accent sur la mise en place d'une approche fondée sur le risque et sur des domaines tels que la sécurité des produits et des services, la sécurité de l'infrastructure de communication, la gestion des vulnérabilités, le développement des compétences des utilisateurs vulnérables et des pays en développement, et la coordination de la réponse aux incidents, grâce à une meilleure compréhension des incitations économiques et de l'efficacité des approches stratégiques en matière de sécurité numérique.
- **Mesure** : la mesure de la transformation numérique est un élément essentiel dans la conception et la mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes. À court terme, le défi est d'améliorer la comparabilité internationale des indicateurs actuels et de rendre les systèmes statistiques plus souples et plus réactifs compte tenu de l'introduction de nouvelles notions ou de l'évolution rapide des notions existantes sous l'action des technologies numériques et des données. À plus long terme, il s'agira, pour les statisticiens, de définir des approches nouvelles et interdisciplinaires de la collecte de données et de tirer parti des éléments d'information réunis grâce aux technologies numériques (les capteurs, p. ex.). Qui plus est, il pourrait être nécessaire de nouer des partenariats avec le secteur privé et de dialoguer avec les parties prenantes pour réunir des données fiables et représentatives qui pourront être prises en compte avec confiance dans le processus d'élaboration des politiques. L'OCDE jouera un rôle de chef de file :
 - en menant à bien un programme complet de mesure du numérique dans le but d'enrichir et de consolider la base factuelle de l'OCDE à l'appui de la transformation numérique autour des piliers du Cadre d'action intégré du projet « Vers le numérique » (en cours de révision), notamment concernant : les incidences de la transformation numérique et des fractures numériques sur l'économie, la société, les droits humains et le bien-être individuel ; les contenus illicites, préjudiciables et trompeurs diffusés en ligne et leur impact sur les individus, la société et la démocratie ; les incidences des technologies numériques sur l'environnement et leur contribution à la transition verte ; les progrès de la recherche et l'utilisation et les capacités de l'IA et des technologies émergentes ; en s'appuyant également sur les travaux récents d'autres comités (ceux du Comité de la santé sur le renouvellement du Cadre d'évaluation des performances des systèmes de santé, p. ex.) ;
 - en étoffant la base factuelle sur la mésinformation et la désinformation en ligne afin de poursuivre l'élaboration d'approches stratégiques pour gérer les causes et les conséquences de

tels contenus, tout en veillant à la protection des droits humains et des libertés, dont la liberté d'expression.

12. Les priorités à suivre au regard des cinq domaines d'action essentiels touchant au numérique cités plus haut éclairent et sous-tendent l'approche globale suivie par l'OCDE pour accompagner l'économie, la société et les individus dans la transformation numérique : les possibilités et les risques que cette transformation présente devenant de plus en plus variés et de plus en plus importants, la politique du numérique doit permettre à tout un chacun de saisir les premières et d'être à l'abri des seconds. Au niveau sociétal, les fractures existantes, et susceptibles de s'élargir, quant à l'accès, à l'utilisation ou aux compétences empêchent la transformation numérique d'apporter ses bienfaits à tous et de manière équitable entre les pays, les zones rurales et urbaines, les genres, les classes d'âge, les niveaux de revenu et d'instruction, etc. D'importantes fractures demeurent, par exemple entre les femmes et les hommes au regard de l'aptitude à utiliser les technologies numériques ou à contribuer à leur conception, puisque les seconds sont, en moyenne, plus de deux fois plus nombreux que les premières à avoir rédigé du code informatique, dans les pays de l'OCDE, l'année dernière⁷. Des écarts d'accès et d'accessibilité subsistent dans la zone OCDE. Si l'accès à l'internet est devenu plus abordable, il devient aussi indispensable pour s'investir et s'épanouir dans l'éducation, sur le marché du travail et dans la vie sociale. Parallèlement à cela, la diffusion en ligne d'informations erronées ou trompeuses menace la cohésion sociale et la confiance du public, avec des conséquences dans différents domaines, de la santé publique aux processus électoraux. Du point de vue de la durabilité, les technologies numériques et leur infrastructure sous-jacente sont porteuses de promesses et de dangers quant à leurs effets sur l'environnement. Des mesures doivent être prises afin que la transformation numérique soit mise au service d'un avenir plus inclusif et plus durable pour tous, sur la foi de données probantes permettant d'apprécier les fractures numériques et le bien-être numérique et d'agir en conséquence. L'OCDE jouera un rôle de chef de file :

- en améliorant notre compréhension des aspects économiques de la transformation numérique et ses incidences globales sur la productivité et la croissance économique, l'éducation, les compétences et les capacités des entreprises, les marchés concurrentiels, l'innovation, les marchés du travail et les perspectives d'emploi, y compris à l'échelle des différents secteurs, dont le secteur public, et en formulant des recommandations d'action et des orientations relatives à la mise en œuvre connexes ;
- en approfondissant la connaissance des effets de la transformation numérique sur la quantité et la qualité des emplois, ainsi que sur l'inclusivité du marché du travail et en révélant comment cette même transformation est appelée à modifier la nature et l'organisation du travail, ainsi que les compétences demandées par les employeurs ;
- en facilitant le partage de connaissances pour tendre vers une compréhension commune de la façon de veiller à ce que les droits et libertés soient respectés et applicables en ligne comme ils le sont dans le monde physique, notamment grâce à l'analyse des politiques et la formulation d'orientations sur les moyens de favoriser une transformation numérique centrée sur les personnes et la protection de leurs droits ;
- en favorisant une compréhension approfondie de l'ensemble des fractures numériques, y compris entre les genres, et en formulant des recommandations afin d'aider les pays à les résorber et d'encourager une adoption et une diffusion des technologies numériques qui soient centrées sur l'humain, afin de promouvoir la croissance inclusive et la réussite de tous dans le monde numérique ;
- en analysant les incidences, sur le bien-être individuel et sur les sociétés, de la transformation numérique et des pratiques axées sur les données des plateformes électroniques, une attention

⁷ Boîte à outils de l'OCDE sur la transformation numérique, <https://goingdigital.oecd.org/datakitchen/#/explorer/1/toolkit/indicator/explore/en>, d'après la base de données Accès et utilisation des TIC par les ménages et les individus, <http://oe.cd/hhind>.

particulière étant portée aux questions liées à la santé mentale, à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, à la maîtrise du numérique, aux normes du travail et à la cohésion sociale, et l'accent étant mis sur les personnes en situation de vulnérabilité et les groupes sociaux sous-représentés ;

- en analysant l'évolution des écosystèmes d'information face à l'émergence de la mésinformation et de la désinformation et les efforts nécessaires pour promouvoir l'intégrité de l'information et assurer la résilience de la société ;
- en poursuivant les travaux sur l'infrastructure numérique publique, comme les plateformes d'identité numérique et d'administration numérique, l'objectif étant de faciliter la prestation de services essentiels à l'ère du numérique et de soutenir les pouvoirs publics dans la conception et le déploiement de ces services, y compris à travers les frontières, tout en veillant à ce que cette infrastructure soit régie dans le respect des valeurs démocratiques, de l'état de droit et des droits humains.

13. Pour éclairer la formulation de politiques au carrefour du numérique et d'autres domaines d'intervention des pouvoirs publics, l'OCDE :

- soutiendra la diffusion des effets bénéfiques de la transformation numérique à l'échelle de l'économie permettant d'optimiser les impacts positifs du recours au numérique sur la productivité et le potentiel de production, tout en comprenant les évolutions à venir de la productivité ;
- analysera les conséquences macroéconomiques du développement du numérique, à l'heure où les pratiques tarifaires des entreprises face aux chocs ont des incidences majeures sur l'inflation ;
- éclairera la formulation de politiques qui contribueront à donner aux travailleurs l'instruction, les compétences et la formation nécessaires pour saisir de nouvelles opportunités, tout en assurant accompagnement et soutien à ceux qui pourraient perdre leur emploi et à tous une protection contre les risques inhérents à l'IA sur le lieu de travail (intrusion dans la vie privée, biais et discrimination, perte d'autonomie, menaces pour la sécurité et la santé au travail, p. ex.) ;
- soutiendra la formulation de politiques qui transformeront l'enseignement et la formation pour en améliorer l'accès, la pertinence et l'efficacité grâce à l'innovation, en prenant appui sur des mesures touchant aux capacités, à la diffusion et à l'incidence des systèmes d'IA ;
- soutiendra le développement du numérique dans l'administration fiscale et donnera son caractère définitif à la Solution reposant sur deux piliers et la mettra en oeuvre de manière à répondre aux défis fiscaux soulevés par le numérique dans l'économie ;
- aidera à comprendre l'impact du développement du numérique sur les consommateurs, les modèles économiques, les marchés et la politique de la concurrence et soutiendra le renforcement de la protection et de l'autonomisation des consommateurs dans le cadre de la transformation numérique et de la transition verte ;
- analysera l'impact du développement du numérique sur la finance et la stabilité financière ;
- concourra à une diffusion mondiale des bienfaits du développement du numérique en définissant et en mesurant les échanges numériques, en s'interrogeant sur le sens à donner à la notion d'ouverture des marchés à l'ère des échanges numériques et en étudiant les implications de certains thèmes associés à la transformation numérique pour la politique commerciale ;
- recensera et identifiera les bonnes pratiques et les recommandations d'action à l'appui d'une double transition qui favorise la mise en place de modèles économiques durables et la participation des consommateurs, encourage le développement de technologies vertes dont la durabilité est prévue par défaut, dès la conception, et met à profit les technologies numériques

pour aider à atteindre les objectifs de neutralité en gaz à effet de serre et à lutter contre le changement climatique ;

- aidera les pouvoirs publics à exploiter les bienfaits des technologies numériques dans le cadre du processus d'élaboration des politiques et dans la prestation des services publics, tout en atténuant les risques, dont la mésinformation et la désinformation qui sont susceptibles de miner les processus et institutions démocratiques ;
- améliorera la préparation des systèmes de santé à l'utilisation responsable et équitable des innovations numériques (dont l'IA) par le recours aux habilitations d'accès aux données, aux mesures de protection des données et à des technologies sûres ainsi que par des éclairages actuels à l'appui de décisions et d'actions fondées sur des données probantes ;
- renforcera la résilience des pouvoirs publics, qui disposeront de données de qualité et de technologies efficaces pour faire face aux urgences de santé publique.

Une approche à l'échelle de l'Organisation

14. Grâce à ses atouts uniques en leur genre, l'OCDE est bien placée pour aider les pays à saisir les avantages de la transformation numérique tout en réduisant les risques, forte de ses quarante années d'expérience des politiques du numérique, de sa capacité avérée à mener des travaux horizontaux à l'échelle des directions et comités et de son aptitude à porter ses analyses et ses normes au-delà de ses Membres, jusqu'aux Nations Unies, au G20, au G7, à l'APEC, à l'OMC, etc.

15. Tandis que les pouvoirs publics eux-mêmes s'efforcent de coordonner les politiques du numérique pour garantir une transformation bénéfique et éviter les effets indésirables, l'OCDE accorde une place à la transformation numérique dans plusieurs de ses domaines de travail mais est confrontée à un défi comparable en termes de coordination, dans la mesure où les comités et les directions prennent de plus en plus part aux travaux sur les questions liées à ces politiques. Si chaque comité a son propre domaine de spécialité, l'OCDE doit montrer l'exemple en s'attachant à mieux coordonner les avis stratégiques qu'elle formule au sujet du numérique de manière globale.

16. Ces dernières années, cette coordination à l'échelle de l'Organisation sur les questions touchant au numérique a été largement facilitée par les quatre phases du projet « Vers le numérique ». Ce projet, qui mobilise l'activité et l'expertise de nombreux comités de l'OCDE⁸ et/ou de leurs organes subsidiaires, a aidé les pouvoirs publics à mieux cerner la panoplie de mesures nécessaire au succès de la transformation numérique. Ce projet a contribué à la formulation des Principes de l'OCDE sur l'IA et au déploiement d'efforts à l'appui de leur mise en application via l'Observatoire OCDE des politiques relatives à l'IA et le Réseau d'experts de l'IA auprès de l'OCDE (ONE AI). Il a également produit des travaux qui ont conduit à l'adoption de la Recommandation sur la technologie des chaînes de blocs et les autres technologies de registres distribués [[OECD/LEGAL/0470](#)], donné lieu à la publication d'un Guide relatif à l'élaboration des politiques en matière de gouvernance des données, ainsi qu'à la définition et au renforcement de politiques de gouvernance des données traitant de problématiques communes à différents secteurs de l'action publique, et apporté des éclairages et des éléments de solution sur des questions de fond particulièrement sensibles, telles que les flux transfrontières de données. Les travaux en cours au titre de

⁸ Comité de l'agriculture, Comité de la politique scientifique et technologique, Comité de la politique à l'égard des consommateurs, Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, Comité des marchés financiers, Comité des affaires fiscales, Comité sur les PME et l'entrepreneuriat, Comité des statistiques et de la politique statistique, Comité de la concurrence, Comité sur la gouvernance d'entreprise, Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, Comité d'aide au développement, Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, Comité de politique économique, Comité des politiques d'éducation, Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales, Comité des politiques d'environnement, Comité de la santé, Comité de l'investissement, Comité de la gouvernance publique, Comité des politiques de développement régional, Comité de la politique de la réglementation, Comité des échanges.

la quatrième phase du projet portent sur trois questions distinctes : les disparités d'accès à la connectivité, la gouvernance des technologies et la double transition.

17. Ses travaux horizontaux sur la transformation numérique confèrent à l'OCDE un avantage comparatif stratégique. S'ils ont contribué à dynamiser les travaux sur la politique du numérique à l'échelle de l'Organisation, les projets horizontaux, en raison de leur nature temporaire, ne sauraient refléter toute la richesse des activités sur l'économie numérique menées au sein des différents comités de l'OCDE. Cette manière de procéder n'est plus à la hauteur des ambitions affichées par l'OCDE pour la suite. De nouvelles modalités doivent être définies pour institutionnaliser les travaux et faire en sorte que l'Organisation conserve son rôle de chef de file dans le domaine de la politique du numérique.

18. Plusieurs mécanismes permettant d'appréhender la transformation numérique selon une approche transversale sont d'ores et déjà en place à l'OCDE :

- **Cadre d'action intégré du projet « Vers le numérique » et Feuille de route sur la mesure de la transformation numérique :** fruit du projet horizontal sur la transformation numérique, le [Cadre](#) – qui aide les gouvernements et les parties prenantes à formuler des politiques pour l'ère du numérique – et la [Feuille de route](#) – qui renforce la capacité des pays de suivre la transformation numérique et son incidence – ont bénéficié l'un et l'autre de l'expertise et des lumières de quinze organes de l'OCDE, du Forum international des transports (FIT) et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). La révision dont ils font l'objet actuellement – cinq ans après leur adoption – offre l'occasion de renforcer la collaboration horizontale autour de la politique du numérique [DSTI/CDEP(2023)17].
- **[Boîte à outils sur la transformation numérique :](#)** la Boîte à outils sur la transformation numérique est la plateforme unique donnant accès aux analyses des politiques et aux indicateurs produits par toute l'Organisation, avec plus de 50 indicateurs et de 20 notes d'orientation et de mesure touchant à des aspects du numérique qui intéressent les différents domaines d'action des pouvoirs publics. Ces notes sont un autre moyen de veiller à la cohérence du discours de l'OCDE sur la politique du numérique.
- **Groupe des amis du numérique :** le groupe informel des amis du numérique, qui a vu le jour durant la première phase du projet « Vers le numérique », continue de contribuer aux discussions sur la coordination et la politique. Coprésidé par la Représentante permanente du Canada, Mme l'Ambassadrice Madeleine Chenette, et la Représentante permanente du Royaume-Uni, Mme l'Ambassadrice Natacha Alexander, il réunit des Représentants permanents pour une discussion franche sur des thèmes particuliers en rapport avec la transformation numérique.
- **[Observatoire OCDE des politiques relatives à l'IA :](#)** l'Observatoire des politiques relatives à l'IA offre une plateforme inclusive dédiée à l'action des pouvoirs publics dans le domaine de l'IA. Il se caractérise notamment par une base de données de plus de 1 000 stratégies et politiques nationales sur l'IA appliquée dans quelque 70 pays et territoires, un catalogue comprenant près de 600 outils et indicateurs sur l'IA digne de confiance, un dispositif de surveillance des incidents liés à l'IA, permettant de suivre les incidents et dangers en temps réel, et un ensemble d'indicateurs et de représentations graphiques. Il pourrait être développé encore pour devenir la plaque tournante de tous les travaux de l'OCDE relatifs à l'IA, de sorte que toutes les directions concernées y gèrent directement leur propre espace.
- **Des portails et des sources de données,** comme le [Portail sur le haut débit](#), la [Boîte à outils sur la transformation numérique](#), la [Data Kitchen](#), la [Plateforme sur les politiques de l'économie numérique](#) et le [STIP Compass](#) sont des ressources fréquemment utilisées susceptibles d'améliorer la cohérence des travaux et d'éviter des doublons.
- **[AI-WIPS :](#)** le programme de l'OCDE sur l'IA dans le travail, l'innovation, la productivité et les compétences (AI-WIPS) – dont la seconde phase court jusqu'en 2025 et reçoit le soutien financier

de l'Allemagne – réunit l'expertise de trois directions de l'OCDE (EDU, ELS et STI) aux fins de l'analyse des répercussions de l'IA sur le marché du travail, les compétences et la politique sociale.

- **Documents d'orientation sur l'IA :** la série de documents de l'OCDE sur l'intelligence artificielle, lancée en septembre 2023, compte déjà neuf publications de divers comités et diverses directions portant sur des domaines comme la gouvernance de l'IA, l'IA en finance, l'IA et l'emploi et l'IA et les compétences.

19. Quant à la suite, **le groupe des Directeurs pour la transformation numérique**, présidé par le Secrétaire général et recevant l'appui de STI, favorisera la mise en œuvre des objectifs et des thèmes communs à l'Organisation, fera le point sur les axes de travail dédiés à la politique du numérique au sein de l'OCDE, y compris sur leur financement, et veillera à la cohérence de l'analyse, des conclusions et des recommandations formulées.

20. D'autres mécanismes encore pourraient aider l'OCDE à mieux coordonner les travaux sur l'IA et la transformation numérique de manière plus générale, dont les suivants :

- **des mises à jour annuelles devant le Conseil**, pour dresser notamment un bilan des mesures prises en application de la stratégie et présenter un inventaire des travaux sur le numérique en cours à l'OCDE, comme cela a été fait en septembre 2023 et en mars 2024 en ce qui concerne l'IA ;
- **le Forum annuel (ou biennal) sur le numérique**, organisé (sous réserve des ressources disponibles) en marge de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres ou d'une autre rencontre de haut niveau, et consacré à un thème clé du programme d'action sur le numérique, abordé dans une perspective transversale.

21. La bonne mise en place de ces mécanismes exigera un effort collectif de la part des Membres de l'OCDE.

Conforter l'OCDE dans son rôle de chef de file en ce qui concerne les politiques relatives à la transformation numérique

22. Les travaux de l'OCDE sur la transformation numérique ont un impact dans de nombreux domaines et dans le cadre de différents forums. Pour autant, des efforts supplémentaires seraient à déployer pour tirer meilleur parti des relations de collaboration existantes et renforcer l'influence mondiale de l'Organisation dans ce domaine de travail. On pourrait notamment :

- S'attacher à mieux expliquer la valeur ajoutée de l'OCDE et le rôle complémentaire qu'elle peut jouer en ce qui concerne **la coopération avec d'autres organisations internationales et organismes régionaux**, tels que l'APEC, l'ASEAN, les banques régionales de développement et la Banque mondiale, les Nations Unies et leurs organismes régionaux, l'OMC, l'OMS, etc., afin de diffuser les normes de l'OCDE et travailler de concert avec un éventail plus large de pays.
- Continuer de **resserrer les liens avec les parties prenantes non gouvernementales**, et notamment avec les groupes sous-représentés, compte tenu de l'ampleur des conséquences pour l'économie et la société, et notamment pour les groupes sous-représentés. Il s'agirait de faire participer un échantillon d'entreprises choisies pour leur hétérogénéité, des experts techniques à même d'apporter des éclairages objectifs, des universitaires et des représentants de la société civile.
- **Renforcer l'engagement et la collaboration avec les pays partenaires** pour favoriser un dialogue inclusif ainsi que des approches communes de la transformation numérique, sur les plans de l'expertise et de la gouvernance, et contribuer à réduire les fractures numériques, notamment à l'égard des plus modestes et des plus vulnérables au monde. Ces efforts feront fond sur les discussions en cours devant le Comité des relations extérieures de l'OCDE et prendront appui sur le Réseau d'experts de l'IA à l'OCDE et sur le GFTech ainsi que sur la coordination avec le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle. Ils visent à réunir des pays affichant une

communauté de vues sur la base d'intérêts communs et en vue d'avantages mutuels pour faire avancer la transformation numérique.

23. L'OCDE a une occasion unique d'aider à façonner la transformation numérique pour en optimiser les avantages, et d'en identifier et limiter les risques, en prenant appui sur des valeurs partagées. Il importe de relever ce défi, à l'heure où la transformation évolue et accélère, où l'élaboration des politiques du numérique à l'échelon national et régional revêt une importance croissante, et où l'on observe un alignement mondial en termes tant de développement que d'utilisation des technologies numériques.